

La Semaine Religieuse

DE

Québec

Vol. XIV

Québec, 7 septembre 1901

No 3

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 33. — Les Quarante-Heures de la semaine, 33. — Le travail du dimanche, 34. — Les Forestiers catholiques des Etats-Unis, 34. — Les conférences pédagogiques de Montréal, 35. — Nécrologie, 35. — Chronique diocésaine, 36. — La chapelle des Ursulines de Québec, 38. — Les Jésuites et leurs collèges en France, 45. — Rome, 46. — Il ne faut pas jouer avec l'hypnotisme, 46. — La réforme du serment royal, 47. — L'Eglise et les nationalités aux Etats-Unis, 47. — Les sauvages du Nord-Ouest canadien, 48.

Calendrier

8	DIM.	b	XV après Pent. et 2 sept. Nativité de la Ste Vierge , 2 cl. avec octave. <i>Kyr.</i> 2 cl. II Vêp., mém. du suiv., du dim. et d'un martyr.
9	Lundi	b	S. Pierre Claver, confesseur.
10	Mardi	b	S. Nicolas de Tolentino, conf.
11	Mercr.	tb	4e jour de l'octave.
12	Jendi	tb	5e " "
13	Vend.	tb	6e " "
14	Samd.	r	Exaltation de la Ste Croix, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

8 septembre, Saint-Sauveur. — 10, Saint-Adrien. — 11, Kamouraska. — 12, Sainte-Claire. — 13, Saint-Féréol.

Le travail du dimanche

La *Vérité* du 31 août a publié une requête, adressée au premier ministre du Canada, des employés catholiques du chemin de fer Intercolonial, de la division de la province de Québec, qui se plaignent d'être astreints, depuis plus de sept ans, « à un labeur continué tous les dimanches de l'année ; » les requérants affirment, en outre, que, sur l'Intercolonial, « la circulation des trains de marchandises est plus considérable durant ce saint-jour qu'en tout autre de la semaine, » et « qu'il n'y a que dans la province de Québec que l'on voit un tel état de choses ; dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, toute circulation des trains cesse le dimanche. »

Il nous est d'autant plus facile d'ajouter foi aux allégations des employés de l'Intercolonial, que nous savons une paroisse où il y a de ces employés qui n'ont pu entendre la messe, le dimanche, durant deux années entières !

Dans la réponse, reçue par les requérants, il est dit que « l'administration de l'Intercolonial est d'opinion qu'il ne serait pas opportun dans le moment de changer l'état de choses qui a toujours existé sur cette ligne, dans la province de Québec. »

Qu'il nous soit permis de compter que le gouvernement du Canada, mis au fait d'un aussi fâcheux état de choses, ne tardera pas à y porter remède.

Les Forestiers catholiques des Etats-Unis

L'incident qui avait mis en commotion nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, et dont nous avons parlé il y a une semaine, s'est terminé d'une manière aussi heureuse qu'imprévue. Les autorités de l'Ordre ont déclaré que l'interdiction faite aux cours locales de se faire représenter au Congrès canadien-français de Springfield n'est le fait que d'un officier agissant en son nom personnel, et nullement de la Haute-Cour elle-même, et que, d'ailleurs, rien n'empêche ces cours locales de participer au Congrès en qualité de groupes canadiens-français.

LES C

Les C

L'espace no
longuement d
à Montréal, di
plus grand su
dans l'intérêt

Plus de six
gréganistes et
données par d
de la pédagogi
un délassemen
ournée. Chaq
suivie d'une c
communion gé
dont les fruits

C'est au Mon
Dame, qu'ont e
de la Province

Il convient d
paré et assuré,
l'honorab^{le} Su
Grandeur Mgr
sonne la plupar

Il est consolai
dans l'intérêt c
publique — et cl

Le révérend J.
du courant, était
grégation du Pet
tion provinciale).
Archevêché de

Les Conférences pédagogiques de Montréal

L'espace nous a manqué, et nous manque encore, pour parler longuement de la « semaine pédagogique » que l'on a inaugurée à Montréal, du 19 au 24 août dernier. Disons seulement que le plus grand succès a couronné cette nouvelle œuvre entreprise dans l'intérêt de l'instruction publique en notre Province.

Plus de six cents institutrices de la région de Montréal, congréganistes et laïques, ont suivi assiduellement les conférences données par des professeurs expérimentés sur les divers sujets de la pédagogie. Tous les soirs, des séances récréatives offraient un délassement opportun, après les leçons assez sérieuses de la journée. Chaque matin, on entendait la sainte messe, qui était suivie d'une courte instruction donnée par un religieux. Une communion générale a dignement couronné cette belle semaine, dont les fruits demeureront.

C'est au Mont-Sainte-Marie, maison de la Congrégation Notre-Dame, qu'ont eu lieu ces utiles réunions, dont toutes les régions de la Province bénéficieront à leur tour, les années suivantes.

Il convient de féliciter de ce beau succès ceux qui l'ont préparé et assuré, c'est-à-dire le Conseil de l'Instruction publique, l'honorable Surintendant, le gouvernement provincial, et Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, qui a présidé en personne la plupart des séances de cette semaine.

Il est consolant de voir toutes les influences s'unir de la sorte dans l'intérêt d'une belle cause comme celle de l'instruction publique — et chrétienne, comme elle est chez nous.

Nécrologie

Le révérend J.-Chs-God. Gaudin, décédé à Rimouski, le 1er du courant, était membre de la caisse Saint-Joseph, de la congrégation du Petit Séminaire et de la société d'une messe (section provinciale).

Archevêché de Québec, 2 septembre 1901.

J.-CL. ARSENAULT, ptre, *Secrétaire*.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé A. Talbot, curé de Saint-Pamphile.

“ “ Jos.-Fabien Dumais, curé de Saint-Magloire.

“ “ Ulric Brunet, curé de N.-D. du Rosaire.

MM. les abbés J. Cinq-Mars et Hildevert Desroches, vicaires à Jacques-Cartier.

— Nous apprenons avec plaisir que MM. les abbés F.-Jos. Gosselin et Ivanhoe Caron ont obtenu la permission d'aller passer quelques années à Rome pour y suivre les cours de théologie. Ils résideront au collège Canadien. Leur départ aura lieu probablement le 30 septembre.

— ORDINATIONS. Dimanche, le 1er septembre, S. G. Mgr l'Archevêque a fait, au collège de Lévis, les ordinations suivantes :

Ordres mineurs: MM. Art. Beaudoin, Hon. Deschênes, Théod. Nadeau (diocèse de Chatham), Tél. Lambert.

Sous-diaconat: MM. Geo. Mercier, J.-E. Michaud, J. Guillot, O. Genest, L. Boulanger, Eug. Morneau, H. Fillion, Alf. Boulet, St. Beaulieu, Ad. Roy, J. Dumont, Arm. Bergeron.

Diaconat: MM. Aug. Lessard, Esd. Castonguay, Alf. Dupont, G. Pelletier, Wilf. Roy, Ed. Lavoie.

— Dimanche dernier, la nouvelle paroisse de l'Immaculée-Conception de Jacques-Cartier a célébré solennellement son inauguration. On a chanté une messe en musique, avec orchestre, d'un très bel effet. Le pieux sanctuaire, qui est devenu l'église paroissiale, avait revêtu toutes ses parures de fête. Il est certain que la jeune paroisse est à peu près, dès maintenant, organisée comme les anciennes paroisses de la ville.

— M. l'abbé Ph. Roy, le nouveau missionnaire de l'œuvre de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, a commencé son apostolat par la paroisse de Saint-Ubalde, où il s'est rendu samedi dernier.

— On annonce pour le 12 septembre l'ouverture, à la salle Saint-Pierre, Saint-Sauveur, d'un grand « bazar », dont les recettes sont destinées à l'église de Saint-Malo. S. G. Mgr l'Archevêque présidera l'inauguration de cette vente de charité.

— On d
de Saint-7
— Dans
l'on constr
— L'uni
de livres f
l'école nor
montrer l'i
dire qu'il a
M. Verreau
— Le 3
vicaire gén
reques post
Québec, dit
veur, dite S
dite Sœur I
aux-Trembl
cier, de Sair
— Liste d
retraite eccl
MM. C. Al
Blais, O. Bla
Boutin, Ul. F
ron, J.-E. Cas
W. Clavet, C
Couture, P.-4
Chs Dionne,
Chs Dupont,
Fortier, C. F
Jos. Gagnon,
Garneau, D. ()
Gignac, Cl. ()
Gosselin, Chs
Houle, P.-H.]
Kirouac, J.-A
Lagueux, El.]
Langlois, Ths
Lévêque, Ed.]
Martin, Ol. M

— On doit achever prochainement la construction de l'église de Saint-Thuribe (Portneuf).

— Dans le courant de l'automne, on terminera le couvent que l'on construit actuellement à N.-D. des Anges (Portneuf).

— L'université Laval a reçu dernièrement la riche collection de livres formée par feu l'abbé Verreau, le regretté principal de l'école normale Jacques-Cartier, de Montréal. Il suffit, pour montrer l'importance de cette acquisition bibliographique, de dire qu'il a fallu 279 caisses pour contenir la bibliothèque de M. Verreau.

— Le 3 septembre, à l'Hôpital-Général, Mgr C.-A. Marois, vicaire général, a présidé une cérémonie de vêtue. Ont été reçues postulantes : Mlles Athala Bédard, de Saint-Roch de Québec, dite Sœur Sainte-Cécile ; Alice Aubert, de Saint-Sauveur, dite Sœur Saint-Albert ; Florida Noël, de Saint-Sauveur, dite Sœur Marie de la Merci ; Marie-Anne Béland, de la Pointe-aux-Trembles, dite Sœur Saint-Jean-Berchmans ; Denise Mercier, de Saint-Henri, dite Sœur Sainte-Marguerite (converse).

— Liste des prêtres qui ont suivi les exercices de la deuxième retraite ecclésiastique, au Séminaire :

MM. C. Arsenault, Chs Auger, Ls Belleau, P. Bilodeau, F.-X. Blais, O. Blanchet, A. Bourassa, Ed. Bourget, Chs Bourque, Am. Boutin, Ul. Brunet, M. Carrier, W. Carrier, Aug. Caron, Ev. Caron, J.-E. Casault, L.-H. Casgrain, Aug. Castonguay, D. Chénard, W. Clavet, G. Cloutier, O. Cloutier, F.-X. Côté, P. Côté, F.-X. Couture, P.-C. Desrochers, H. Desroches, L.-A. Dion, Jos. Dion, Chs Dionne, M. Dubé, Jos. Dumais, C.-E. Dumais, L. Dumais, Chs Dupont, P. Filion, Alb. Filteau, L.-N. Fiset, H. Fortier, Aug. Fortier, C. Fournier, C.-G. Gagné, Av. Gagnon, L.-A. Gagnon, Jos. Gagnon, L.-P. Gagnon, Jos. Galarneau, Nap. Gariépy, Ferd. Garneau, D. Garon, A. Gauthier, P. Gauvin, L. Gauvreau, J.-N. Gignac, Cl. Giroux, O. Godbout, P. Godbout, J. Gosselin, Ls Gosselin, Chs Guoin, L.-A. Grenier, M. Grondin, H. Guy, P. Houle, P.-H. Hudon, E.-E. Hudon, L.-L. Hudon, M. Hudon, J. Kirouac, J.-A. Labrecque, Arth. Lacasse, Nap. Lafrance, R. Lagueux, El. Laliberté, F.-A. Lamontagne, J.-A. Langlois, J.-O. Langlois, Ths Lauzé, Jos. Lavoie, P.-A. Lessard, Al. Lemay, O. Levêque, Ed. Levêque, Alp. Lortie, Od. Marois, Ed. Martin, Em. Martin, Ol. Martin, M. Matte, L. Mayrand, J. Mercier, J.-E.

de Sa Grandeur
nommés :

Magloire.
saire.
Desroches, vicaires

les abbés F.-Jos.
permission d'aller
les cours de théo-
Leur départ aura

re, S. G. Mgr l'Ar-
ations suivantes :
Deschênes, Théod.

ichaud, J. Guillot,
Filion, Alf. Boulet,
Geron.

Guay, Alf. Dupont,

de de l'Immaculée-
centennellement son
sique, avec orches-
s, qui est devenu
arures de fête. Il
s, dès maintenant,
a ville.

naire de l'œuvre de
n apostolat par la
medi dernier.

ouverture, à la salle
zar », dont les recet-
G. Mgr l'Archevê-
le charité.

Montreuil, J.-A. Moreau, Jos. Morin, J. O'Farrell, P. Ouellette, L.-H. Paquet, T. Paquet, E. Paradis, Jos. Paradis, Dom. Pelletier, N. Perron, M. Poirier, Art. Poulin, J.-E. Proulx, W. Proulx, E.-A. Richard, Jos. Richard, J.-E. Rochette, Al. Rouleau, F. Rouleau, Jos. Rouleau, C. Roy, El. Roy, Jos. Roy, Plac. Roy, O. Savard, A. Scott, N. Simard, T. Soucy, L.-A. Talbot, Chs Tessier, Mgr Têtu, Al. Têtu, J. Thibaudeau, S. Turcotte, J.-O. Verret, chanoine Vézina, Aug. Vézina, A. Vincent, El. Voyer.

La chapelle des Ursulines de Québec

BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE

Mercredi, le 28 août dernier, au monastère des Ursulines de Québec, eut lieu la bénédiction de deux pierres angulaires, celle du nouveau chœur des religieuses, et celle de la chapelle extérieure, actuellement en voie de construction.

La démolition de ces deux édifices antiques, et surtout du dernier, a excité de vifs regrets. Archéologues, antiquaires, historiens, amateurs, touristes n'ont eu qu'une voix pour déplorer la disparition de ces monuments contemporains de l'ancien régime et consacrés par de si glorieux et touchants souvenirs.

Plus que tous, les anciennes élèves, aïeules, mères et filles de l'élite de la ville et de la Province, sont inconsolables de la disparition du

Temple témoin des premiers vœux
Et des beaux jours de l'innocence.

Il leur semble qu'on a déchiré sans pitié la plus belle page de leur vie printanière, pour en disperser les fragments aux quatre vents du ciel.

Et tous ces regrets, et toutes ces plaintes sont justes et raisonnables. Et personne ne le sent mieux que l'autorité religieuse qui a consenti à cette destruction, et les pieuses gardiennes de ces trésors historiques qui, s'inclinant devant l'inévitable nécessité, ont vu crouler des monuments qu'elles avaient jusque-là crus impérissables.

La chapelle des Ursulines ne tenait debout pour ainsi dire que par miracle. Tandis que, pour démolir le collège des Jésuites, pour renverser ses assises solidement cimentées et comme identifiées avec le roc de ses fondements, il a fallu recourir aux

explosifs
monastère
mêmes. C
démolition
par l'hygi
ver à tout
ces des re
eurent rec
solidité de
on constata
devait être
les quelque
avec ceux
puisque san
ger les pier
Cœur faisai
celle du co
fissures alar
Ces détail
de la solidité
nie. Ils s'ex
principales s
et les interri
nurie des n
après les de
pour expliqu
de la généric
pelle, les U
apportait de
la noblesse,
pour acquitt
Montréal, et
qu'elles seror
toutes celles
Malheureus
à la pierre d
depuis longte
a mis à nu ce
en révélant l'i

explosifs les plus violents, les murs de la chapelle du vieux monastère menaçaient à courte échéance de s'écrouler d'eux-mêmes. On le constata providentiellement au moment de la démolition de l'ancien chœur des religieuses, mesure nécessitée par l'hygiène et par les exigences du culte. Désireuses de sauver à tout prix leur vénérable chapelle, et fidèles conservatrices des reliques de l'histoire nationale, les dames Ursulines eurent recours à une expertise pour vérifier les conditions de solidité de l'édifice. Après un examen consciencieux et détaillé, on constata que le toit, dont toute la charpente était vermoulue, devait être renouvelé; que les murs, loin de pouvoir supporter les quelques rangs de pierre requis pour les mettre de niveau avec ceux du chœur, menaçaient ruine en plusieurs endroits, puisque sans pic, et avec la main seule, on pouvait en désagréger les pierres. De plus, la maçonnerie de la chapelle du Sacré-Cœur faisant saillie sur la rue Donnacona n'était pas liée avec celle du corps principal, et il y avait déjà entre les deux des fissures alarmantes.

Ces détails paraissent incroyables à ceux qui sont convaincus de la solidité de toutes les constructions primitives de la colonie. Ils s'expliquent pourtant par plusieurs raisons, dont les principales sont la mauvaise qualité des matériaux employés et les interruptions forcées dans le travail des maçons. La pénurie des religieuses relevant et complétant leur monastère après les deux incendies ruineux de 1650 et de 1686, suffit pour expliquer l'une et l'autre cause de faiblesse. Dépendantes de la générosité publique pour la reconstruction de leur chapelle, les Ursulines ont dû accepter les matériaux qu'on leur apportait de divers endroits, les "chaloupées de pierres" dont la noblesse, plus riche en enfants qu'en monnaie, se servait pour acquitter la pension des élèves. Il en venait jusque de Montréal, et ces pierres n'étaient pas les moins solides, si bien qu'elles seront utilisées pour la nouvelle construction avec toutes celles du Château-Richer qu'on y aura retrouvées.

Malheureusement elles ne suffirent pas, et il fallut recourir à la pierre de Québec, calcaire friable et humide abandonné depuis longtemps pour la construction. Le pic du démolisseur a mis à nu cette mosaïque grossière de matériaux hétérogènes, en révélant l'instabilité de la maçonnerie.

ell, P. Ouellette,
s, Don. Pelletier,
, W. Proulx, E-
louleau, F. Rou-
r, Plac. Roy, O.
Talbot, Chs Tes-
cotte, J.-O. Ver-
El. Voyar.

Québec

ERRE

des Ursulines de
s angulaires, celle
la chapelle exté-

es, et surtout du
gues, antiquaires,
voix pour déplo-
orains de l'ancien
hants souvenirs.
mères et filles de
isolables de la dis-

la plus belle page
es fragments aux

sont justes et rai-
autorité religieuse
ieuses gardiennes
levant l'inévitable
elles avaient jus-

out pour ainsi dire
collège des Jésui-
mentées et comme
fallu recourir aux

Quant aux interruptions dans le travail des ouvriers, elles eurent pour cause, outre le défaut de ressources, un changement de plan ordonné par les supérieurs ecclésiastiques. (1) Bref, la chapelle commencée en 1715, avec le chœur et l'aile des parloirs, ne put être ouverte au culte qu'en 1723. On comprendra aisément que cette longue exposition aux rigueurs de l'hiver et aux variations de la température ait détérioré notablement une maçonnerie ainsi inachevée.

Si d'une main on démolit aujourd'hui ce qui menaçait ruine, de l'autre, on rebâtit avec une solidité à toute épreuve. Si l'on a dû sacrifier des édifices qui ont été le théâtre de tant d'événements mémorables dans les fastes du cloître et du pays, en revanche, on reste fidèle à l'identité du site, et, autant que possible, à la similitude des proportions et des lignes. Si, d'une part, on élargit et on élève le chœur, pour que toutes les religieuses et toutes les élèves sans exception y soient commodément placées et orientées vers le sanctuaire, que jadis bon nombre d'entre elles ne pouvaient contempler du commencement à la fin de l'année; de l'autre, l'église publique gardera absolument la même physionomie intérieure que sa devancière. Seule, l'ouverture de la chapelle du Sacré-Cœur sera agrandie, pour que, de la nef comme du chœur, l'œil puisse y pénétrer facilement. Autels, chaire, tableaux, sculptures, colonnes, marbres historiques et funéraires, tout y sera soigneusement et religieusement remplacé.

Sans en savoir plus pour le moment, qu'on se console à la pensée que la chapelle renaîtra "plus brillante et plus belle", tout en conservant son aspect vénérable et intéressant.

Chez les Ursulines plus qu'ailleurs il est vrai de dire que

(1) Les plans de construction devaient réaliser un double carré, dont le premier eût compris les anciens bâtiments avec la nouvelle église, bâtie sur l'emplacement même de celle qui avait été incendiée (en 1686); le second se fût prolongé en ligne droite, sur la rue (Donnacona), jusqu'à la maison actuelle des externes. De semblables dimensions eussent suffi pendant de longues années, et le monastère eût ainsi offert un coup d'œil beaucoup plus régulier. Les travaux se commencèrent sur ces plans, mais bientôt les Supérieures les jugèrent trop vastes pour les ressources de la maison; on y voulait aussi une disposition de portes et de fenêtres plus en rapport avec un pays où les neiges et les glaces sont moins rares qu'en France. Il fallut donc défaire et refaire à grands frais, tant à l'église qu'aux parloirs. (LES URSLINES DE QUÉBEC, TOME II, P. 107.)

"l'histoire
elles ont vo
annales, en
" M. de M
de Québec,
la communa
peille au bou
de branchag
ser le Saint
cessionnelles
ardent à la r
dant la proce
le verset et
Le 30 juin
ment, de l'égl
sensation, des
la constructio
Hélas! qui
la clôture du
célébration de
que l'antique
laire, cessera
ment de son a
server jusque
phale de son c
Les « filles »
cette dernière
fut pas sans u
qu'elles chanté
son terme.

Et pourtant
fleurs, comme a
dés de rameaux
du monastère, s
phe avait été dr
Puis le prêtre
nouvelle chapel

(1) Chacune des at
pelle « maison » dans

“l'histoire se répète.” — Fidèles aux traditions du monastère, elles ont voulu, cette année, répéter une scène décrite dans leurs annales, en date du 23 juin 1689.

“M. de Merlac, y est-il dit, grand vicaire de Monseigneur de Québec, ayant dit la messe dans notre petite chapelle sous la communauté, porte le Saint Sacrement dans la nouvelle chapelle au bout du bâtiment. On avait fait une allée d'arbres et de branchages, et jonché de fleurs le chemin par où devait passer le Saint Sacrement. Toute la communauté marchait processionnellement, portant le manteau d'église et un cierge ardent à la main ; les pensionnaires suivaient. On chanta pendant la procession le *Pange Lingua*, puis l'antienne *O Sacrum*, le verset et l'oraison.”

Le 30 juin dernier, il s'agissait de transporter le Saint Sacrement, de l'église vouée à la démolition jusqu'à la salle de présentation, destinée à servir de chapelle provisoire en attendant la construction de la nouvelle.

Hélas ! qui aurait cru, le 21 juin de l'année dernière, lors de la clôture du triduum solennel du deuxième centenaire de la célébration de la fête du Sacré Cœur en la Nouvelle-France, que l'antique sanctuaire, siège d'une dévotion deux fois séculaire, cesserait bientôt d'abriter le Divin Maître dans le sacrement de son amour ? — Ne semble-t-il pas qu'il ait voulu conserver jusque-là cette chapelle pour y célébrer la fête triomphale de son cœur adorable ?

Les « filles de la prière » y songeaient en pleurant durant cette dernière messe offerte dans le vieux sanctuaire. Ce ne fut pas sans un serrement de cœur et des larmes dans la voix qu'elles chantèrent en suivant le cortège eucharistique jusqu'à son terme.

Et pourtant le sentier qui y conduisait était tout jonché de fleurs, comme au dix-septième siècle ; les murs étaient enguirlandés de rameaux verdoyants, et à l'entrée de chaque maison (1) du monastère, sur le parcours de la procession, un arc de triomphe avait été dressé en l'honneur du divin voyageur.

Puis le prêtre déposa le ciboire dans le tabernacle, dans cette nouvelle chapelle de la maison Saint-Joseph. Les choristes

(1) Chacune des ailes du monastère, construite à des époques différentes, s'appelle « maison » dans le langage conventuel.

chantèrent *O Cor Jesu, Salve Regina, Parce Domine, Domine saluum fac regem, et Tantum Ergo*, et Jésus bénit la communauté prosternée.

Deux cantiques en l'honneur du Saint Sacrement et des saints protecteurs du monastère avaient été composés pour la circonstance.

Voici le dernier.

Invocation aux Saints Protecteurs

Jésus veut bien dans cette enceinte
Etablir son trône et sa cour ;
Près de son Fils la Vierge Sainte
Sur les cœurs règne avec amour !

Avec bonheur, ô douce Reine,
Nous réponds à ton appel ;
Prodigue-nous en souveraine
Les dons de ton cœur maternel.

Patron chéri du monastère,
Joseph, à toi, louange, honneur !
Par notre Vénérable Mère
Tu fus choisi pour protecteur.

Anges, Gardiens du Sanctuaire,
Ah ! présentez au Sacré-Cœur
L'humble et confiante prière
De sa chère Garde d'Honneur !

Pour bénir le chœur et la chapelle qui viennent de disparaître, on n'a pas cru trop, au commencement du dix-huitième siècle, de trois cérémonies distinctes.

La première pierre du chœur des religieuses fut posée le 16 mai 1720, comme en fait foi l'inscription suivante, gravée sur une plaque de plomb fermant la cavité de la pierre angulaire retrouvée récemment dans la démolition du vieil édifice :

LA PREMIÈRE PIERRE A ÉTÉ POSÉE PAR UN PETIT PAUVRE REPRÉSENTANT LA PERSONNE DE SAINT JOSEPH POUR OBTENIR DE CE GRAND SAINT SA PROTECTION.

16 mai 1720.

Une médaille en cuivre enfermée dans le creux de la pierre

porte d'un
Joseph, e
l'Enfant J
D'après
petit sau
Ursulines.
La seco
bénédictio
la Chasse,
Jésuites a
Crespin, ce
Enfin, la
de Saint-
église. Il y
le lendema
et, le jour
Le dével
fondations
d'hui des so
Aussi toi
fit-il dans n
concours d't
sans éclat e
Sa Grand
des Laval et
et bienveilla
diction. Il é
la Basilique
Rome, et de
Outre le t
les prêtres su
Gagné, M. Fi
L. Lindsay, 1
les PP. S. Gr
On avait
répétition de
tants des ord
la Nouvelle-F
(1) Cet autel é

porte d'un côté l'effigie de saint Joseph, avec la légende *Saint Joseph*, et, sur l'autre face, celle de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, avec les mots *Mater I E S V Christi ora pr.*

D'après les Annales du monastère, le petit pauvre était un petit sauvage habillé pour la circonstance aux frais des Mères Ursulines.

La seconde cérémonie eut lieu le 7 juillet 1722. Ce fut la bénédiction de la première pierre de l'autel (1), par le Père de la Chasse, supérieur du collège de Québec et des missions des Jésuites au Canada. Cette pierre fut posée par M. de Saint-Crespin, conseiller au Conseil souverain, ami du monastère.

Enfin, la veille de l'Assomption de cette même année, Mgr de Saint-Valier fit lui-même la bénédiction de la nouvelle église. Il y eut à cette occasion un triduum solennel, puisque le lendemain on y célébra avec pompe la fête de l'Assomption, et, le jour suivant, la fête des saintes Reliques.

Le développement de l'Église au Canada et les nombreuses fondations qui en sont les fruits, ne permettraient pas aujourd'hui des solennités aussi multiples et prolongées.

Aussi tout le cérémonial de la fête du 2 août dernier se fit-il dans moins d'une heure. Bien qu'elle fût rehaussée par le concours d'un clergé nombreux et distingué, la scène se déroula sans éclat extérieur dans l'intimité du cloître.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, digne successeur des Laval et des Saint-Valier, et comme eux protecteur éclairé et bienveillant des communautés religieuses, présidait à la bénédiction. Il était assisté de Mgr A. Vacher, P. S. S., chanoine de la Basilique de Lorette, et procureur du collège Canadien à Rome, et de M. le curé de Québec.

Outre le très rév. Mgr C.-A. Marois, P. A., vicaire général, les prêtres suivants étaient présents à la cérémonie: MM. C. Gagné, M. Fillion, G. Miville, O. Audet, C. Cloutier, C.-A. Collet, L. Lindsay, V. Huard et E. Laflamme, ainsi que deux Jésuites, les PP. S. Granger et N. Paré.

On avait tenu à inviter spécialement à cette cérémonie — répétition de celles d'il y a près de deux siècles, — les représentants des ordres religieux alors exerçant le saint ministère dans la Nouvelle-France, fils de saint François, de saint Ignace et du

(1) Cet autel était en maçonnerie.

Domine
ou du-

et des
pour la

paraître,
le siècle,

ée le 16
vée sur
ngulaire
:

PAUVRE
OBTENIR

la pierre

Vén. M. Olier (1), ainsi que les successeurs du curé de Québec et des aumôniers des vieilles communautés contemporaines de celle de Marie de l'Incarnation.

A 4 heures du soir, par un temps radieux, commença la cérémonie. L'Evêque bénit d'abord l'endroit où doit se dresser le futur maître autel, marqué par une grande croix de bois, et prie le Seigneur « de placer en cet endroit le signe du salut, afin d'en éloigner l'ange exécuteur de ses vengeances. » Puis il bénit les pierres en invoquant le souvenir de Celui qui « rejeté par ceux qui construisaient est devenu le sommet de l'angle, » et de celui qui a été choisi pour être la pierre fondamentale de son Eglise.

Les psaumes appropriés alternèrent avec les oraisons de la liturgie. Les pierres marquées de croix sur toutes leurs faces par le Pontife, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sont mises en place et cimentées (2), l'Evêque fait le tour des fondations en les aspergeant d'eau bénite, et le nouveau temple appartient irrévocablement au Seigneur.

(1) Un Sulpicien, M. Vignal, fut aumônier des Ursulines de Québec et compte parmi leurs bienfaiteurs à plus d'un titre.

(2) Dans la cavité de chacune des deux pierres angulaires, on a placé, outre quelques médailles aux effigies des saints protecteurs du monastère et de Sa Sainteté Léon XIII, une fiole en verre hermétiquement fermée contenant l'inscription suivante, avec la liste complète de toutes les religieuses vivant au monastère à pareille date, aussi bien que les missionnaires des couvents de Roberval et de Stanstead qui appartiennent de droit à la maison de Québec.

Ce qui suit a été écrit pour être déposé dans les pierres angulaires.

BÉNÉDICTION

des pierres angulaires de l'église et du chœur des Religieuses, par sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, le 28 août 1901, en présence de M. l'abbé C.-E. Gagné, aumônier du Monastère, et de plusieurs autres prêtres. — Sous le pontificat de Sa Sainteté Léon XIII, et la première année du règne de Sa Majesté Edouard VII.

Les travaux de reconstruction ont été conduits par messieurs David Onellet, architecte, Joseph Gosselin, et Napoléon Giroux, maître-maçon.

Les contrats, approuvés par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, et par son grand vicaire, Monseigneur C.-A. Marois, ont été signés par les membres du Conseil de ce Monastère des Ursulines de Québec.

RR. MM. Flavie Gagnon de Ste-Antoinette, Sup.
Georgina Letourneau dite M. de l'Assomption, Asste.
Cath. Doherty de Ste-Christine, Zél.
Emma Chaperon de Ste-Aurélié, Dpre.
Josephine Holmes de Ste-Croix.
Joanna Mc Donald de St-Louis de Gonz.
Emma Nault de St-Joseph.
Henriette Audette, dite Marie de la Providence.

Il lui re
l'offrande d
de l'inaugur
du vieux m
ves heureux
comme jad
mande à l
bénit la pie
l'amour fra
Aux acc
chanteront
fraternel qu
*Ecce quam
unum.*

Le

(La Sema
lettre suivar
Sacré-Cœur,
Le vote de
retiré aux n
sées le droit
leurs diplôm
catholiques, j
juste titre, p
anxiétés pour
Etait-il po
prochain, la r
sol, se sont fa
mée ? Cette e
Grâce à Di
Sarlat, à Tou
clientèle chrét
dans les condi
Avant de c

(1) *Ut viget ver*

Il lui reste à venir le sanctifier par sa présence réelle et l'offrande du divin sacrifice. Tout sera restauré alors, et la fête de l'inauguration pourra réunir, dans le sanctuaire renouvelé du vieux monastère, une phalange nombreuse d'anciennes élèves heureuses de revoir leur *Alma mater*. Elles y retrouveront comme jadis, en pleine floraison, les vertus que l'Eglise demande à Dieu de faire germer dans le sanctuaire dont elle bénit la pierre angulaire, « la vraie foi, la crainte de Dieu et l'amour fraternel. » (1)

Aux accords vibrants de l'orgue, au son des harpes, elles chanteront alors avec entrain les paroles ravissantes du baiser fraternel qui termine la solennité des professions religieuses : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

L. L.

Les Jésuites et leurs collèges, en France

(La *Semaine religieuse* du diocèse de Montpellier publie la lettre suivante de Mgr de Cabrières, relative au collège du Sacré-Cœur, dirigé par les PP. Jésuites :)

Le vote de la loi du 1er juillet sur le contrat d'association a retiré aux membres des Congrégations religieuses non autorisées le droit d'enseigner qu'ils tenaient de leur nationalité, de leurs diplômes et de la loi de 1850. De là, autour des collèges catholiques, parmi les familles qui leur sont attachées, à si juste titre, par la reconnaissance et par l'affection, de grandes inquiétudes pour l'avenir.

Etait-il possible d'espérer encore, pour le mois d'octobre prochain, la réouverture de ces maisons qui, partout sur notre sol, se sont fait par leurs services une si persévérante renommée ? Cette espérance est désormais devenue une certitude.

Grâce à Dieu, à Montpellier comme à Paris, à Bordeaux, à Sarlat, à Toulouse et ailleurs, nous pouvons rassurer notre clientèle chrétienne et affirmer que la rentrée prochaine se fera dans les conditions les meilleures.

Avant de quitter, bien malgré eux, ces collèges, dont ils

(1) *Ut vigeat vera fides hic, et timor Dei fraternaue dilectio.*

avaient fait le succès et créé la prospérité, les Jésuites ont tenu à en confier le dépôt à des continuateurs animés de leur esprit, familiarisés avec leurs traditions, préparés de longue date aux labeurs de l'enseignement et de l'éducation.

Par suite de circonstances tout à fait spéciales, le directeur légal de l'Ecole libre du Sacré-Cœur n'a pas cessé d'être, depuis la fondation de cette maison, l'évêque même du diocèse.

Voilà vingt-cinq ans passés que c'est en son nom et sous son regard que l'enseignement y est donné; et c'est lui qui, du premier jusqu'au dernier jour, a fait des Pères de la Compagnie de Jésus ses collaborateurs pour une œuvre si particulièrement importante. On lui ravit aujourd'hui ces auxiliaires, dont la capacité a toujours égalé le dévouement; mais il est sûr de trouver chez ceux qui doivent les remplacer la généreuse ambition de maintenir à l'école de la rue Rondelet sa réputation et son caractère.

Cette ambition ne sera pas trompée.

Fr.-M.-A. de ROVÉRIÉ DE CABRIÈRES,

Evêque de Montpellier, directeur de l'Ecole libre du Sacré-Cœur.

Rome

Le décret de Béatification et de Canonisation du vénérable serviteur de Dieu, le P. Claude de La Colombière, S. J., a été publié vers le milieu du mois d'août.

Il ne faut pas jouer avec l'hypnotisme

La *Review* (St. Louis, Mo.), en son numéro du 8 août, publiait plusieurs communications de personnages entendus en la matière. Voici quelques-unes des propositions énoncées dans ces témoignages.

Le Dr A. Sauer, de Cascade, Ia., prononce que la valeur thérapeutique de l'hypnotisme n'est pas ce que l'on dit. L'hypnotisme peut éloigner certains symptômes marqués de la maladie, mais ne

saurait atténuer l'agent thérapeutique.

D'après *Vollogy*, on doit éviter l'utilisation d'agents qui ne sont pas utiles en eux-mêmes.

Suivant le *Journal*, l'emploi de l'agent chloroforme est déconseillé.

Le Dr J. B. Sauer, de New-York, a permis, par ses expériences, de constater que l'hypnotisme est un agent sérieux la santé mentale ou physique.

Après ces constatations, il est prudent de ne pas jouer avec l'hypnotisme.

Après ces constatations, il est prudent de ne pas jouer avec l'hypnotisme.

Nous avons vu dans les journaux quotidiens que le Roi, aussi que les autres, ont obtenu le succès de la médication et surtout de la médication britannique.

L'É

Mgr J.-B. Sauer, de New-York le 3 août, a permis, par ses expériences, de constater que l'hypnotisme est un agent sérieux la santé mentale ou physique.

saurait atteindre la maladie elle-même. En outre, l'usage de cet agent thérapeutique est loin d'être inoffensif.

D'après Wundt (*Lectures on Human and Animal Psychology*), on doit regarder l'hypnotisme, non comme un remède d'utilisation universelle, mais comme un poison dont l'effet peut être utile en certaines circonstances.

Suivant le Dr Robert T. Morris (*Ave Maria*, 1901, No 2), l'emploi de l'hypnotisme exige plus de précaution que celui du chloroforme ou des substances anesthésiques de cette sorte.

Le Dr John D. Quackenbos, de l'université Columbia, de New-York, dit que la pratique de l'hypnotisme ne devrait être permise, par la législation, qu'aux spécialistes honnêtes et expérimentés.

Enfin, le P. M. Maher, S. J., dit qu'il est admis partout que l'hypnotisme, quand il est employé par des personnes inexpérimentées ou des charlatans sans aveu, expose à des dangers sérieux la santé du corps et de l'esprit.

Après ces témoignages, qu'il serait facile de faire suivre de beaucoup d'autres, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est aussi imprudent de jouer avec l'hypnotisme que de jouer avec le feu.

La réforme du serment royal

Nous avons vu, par une dépêche de Londres publiée sur les journaux quotidiens, que l'Australie porte, à la question du serment du Roi, non moins d'intérêt que le Canada. Nous savons aussi que les catholiques d'Angleterre comptent beaucoup, pour le succès de la cause, sur le concours des catholiques des colonies et surtout du Canada.—La prochaine session du parlement britannique s'ouvrira au mois de janvier prochain.

L'Eglise et les nationalités aux Etats-Unis

Mgr J.-B. Scalabrini, évêque de Plaisance, Italie, arrivait à New-York le 3 août. Voici ce que le prélat a dit lui-même, à un reporter, de l'objet de son voyage en Amérique :

« Le but principal de ma délégation en ce pays est de constater les conditions d'existence, aux Etats-Unis, des missions et des paroisses formées d'Italiens. Mon désir est de voir établi un système d'écoles paroissiales, où les enfants des familles italiennes pourront apprendre leur langue nationale en même temps que l'anglais — qu'on leur enseigne aujourd'hui si bien. Car l'expérience nous a prouvé que les immigrants venant en ce pays, surtout les enfants, arrivent plus sûrement à obtenir une connaissance solide des éléments de la science religieuse, si l'on se sert de leur langue maternelle pour la leur inculquer. »

Voilà des paroles bien propres à encourager nos compatriotes des Etats-Unis, dans les efforts qu'ils font pour le maintien de l'enseignement du français dans leurs écoles.

Les Sauvages du Nord-Ouest canadien

Les Sauteux, qui prennent leur nom du Sault Sainte-Marie, ont été les plus féroces des diverses tribus sauvages.

Il y a quarante ans seulement, non loin de Saint-Boniface, ces sauvages, au cours d'une guerre avec les Sioux, prirent part à un festin de cannibales, se repaissant de la chair de leurs ennemis morts. Ils sont bien changés, mais sont très difficiles à convertir.

Si ces sauvages ne sont plus féroces, ils sont toujours superstitieux. Ils croient encore à ce qu'ils appellent le principe du bien et le principe du mal ; ils croient au Grand-Esprit et au « manitou. »

Ils ont un grand nombre de divinités, à qui ils offrent des sacrifices : le dieu Soleil, bienfaiteur du monde et en l'honneur de qui ils exécutent de grandes danses ; le dieu Ours, à qui ils font l'offrande d'une part de ce qu'ils mangent et boivent ; le dieu Tonnerre, à qui leur imagination donne la figure d'un oiseau : c'est en ouvrant les yeux qu'il produit les éclairs.

Les sauvages croient à un autre esprit, demi-dieu et demi-homme, qui s'amuse à jouer des tours aux hommes et aux bêtes : c'est Nanapous. Ils racontent toutes sortes de légendes sur son compte.

(Mgr Langevin, Arch. de Saint-Boniface,

Dans les *Missions catholiques.*)